

Un nouvel élément, "produit net des ventes" a été introduit pour 1935 en conformité avec une recommandation adoptée par la conférence des statisticiens du Commonwealth en 1935. Le revenu net des ventes est obtenu en déduisant le coût du combustible, de l'électricité, des fournitures de consommation (explosifs, lubrifiants, substances chimiques, etc.), absorbées dans les opérations de production. Comme les statistiques de cette consommation n'ont pas été colligées antérieurement à 1935, il est impossible de présenter des statistiques du revenu net des ventes pour les années antérieures qui soient comparables avec cette nouvelle information sur 1935.

Les ventes nettes des industries minérales données dans les tableaux 6 et 7 sont celles déclarées par les compagnies exploitantes, et dans chaque cas les montants reçus pour les expéditions des exploitants de mine et la valeur additionnelle quand le fondage des minerais est complété au Canada. Les totaux indiquent plus clairement le revenu actuel des différentes industries que ne peuvent l'indiquer les valeurs pour différents minéraux paraissant au tableau 2 du présent chapitre, où, dans le cas du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, les valeurs sont compilées en appliquant les prix moyens de l'année sur les principaux marchés à la production totale des mines et smelters sans faire la déduction pour le combustible, l'électricité et autres fournitures consommées dans la transformation. Quelques minerais et concentrés importés sont traités dans les smelters et les raffineries canadiennes. Les ventes nettes de ces établissements comprennent, par conséquent, la valeur nette des métaux récupérés de ces minerais importés et jusqu'à ce point les ventes nettes paraissant aux tableaux 6 et 7 comprennent des produits qui ne sont pas d'origine canadienne.

#### **Sous-section 1.—Principaux facteurs de l'industrie minérale.**

**Capital**—Dans l'item du capital, les exploitants ont été priés de ne faire entrer que les fonds actuellement engagés dans l'entreprise et courant (1) la valeur actuelle des terrains, des bâtiments, des usines, machines et outils, (2) le coût des matériaux en mains, fournitures, produits finis et minerai extrait, et (3) la caisse, les comptes courants et effets à recevoir. Il est à remarquer qu'on n'y a pas inclus une estimation du minerai non extrait. Il est souvent difficile de distinguer quelles sont les dépenses devant être débitées au compte du capital d'une entreprise minière. Par exemple, les travaux d'exploration devraient être débités aux dépenses courantes mais si ces travaux d'exploration ont ouvert de nouvelles réserves de minerai et deviennent le chenal par lequel ce minerai est utilisé, ces travaux sont comptés comme une partie du fonds et à ce titre leur coût est débité au compte du capital. Cependant, après l'épuisement d'un gîte une grande partie de la machinerie demeure pratiquement invendable et pour cette raison bien des compagnies débitent au capital la valeur de leurs usines durant les années favorables d'exploitation. Dans ces circonstances le montant réel de capital employé dans une entreprise minière est incertain et les chiffres du capital paraissant dans les tableaux 6 et 7 doivent être pris avec une certaine réserve.

**Personnel**.—Les tableaux suivants 6 et 7 donnent le nombre de personnes directement engagées dans les opérations minières. Ces données, toutefois, ne tiennent pas compte des personnes occupées à la prospection ou à l'exploration pour